

Note de conjoncture

Croissance et nuages à l'horizon

Étude de perception des dirigeants d'Epl

Mars 2023



Collection
Études
et perspectives

Les principaux enseignements

Les Entreprises publiques locales (Epl) se sont inscrites en 2022 dans une tendance globalement positive. L'exercice 2023 devrait se profiler dans cette continuité malgré les effets de facteurs exogènes, liés à la situation géopolitique et à la conjoncture économique nationale et internationale.

Dans la continuité de l'exercice 2021, la croissance de l'activité économique des Sociétés d'économie mixte (Sem), des Sociétés publiques locales (Spl) et des Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) s'est poursuivie en 2022. L'atténuation des effets de la reprise de l'activité économique et les incidences de l'augmentation des coûts de l'énergie et de l'inflation ne semblent qu'avoir ralenti la dynamique en faveur de l'économie mixte locale, qui a aussi bénéficié des mesures gouvernementales de soutien aux entreprises. Les Epl amorcent l'année 2023 avec un enthousiasme pondéré de la part de leurs dirigeants. Sem, Spl et SemOp ont retrouvé un niveau d'activité régulier et des situations financières stables. La dynamique est notamment portée par la solidité des sociétés intervenant dans les domaines d'intervention historiques que sont l'aménagement et l'immobilier d'entreprise ainsi que l'habitat, mais aussi par la croissance soutenue observée dans l'environnement et les réseaux. Si des fragilités persistent dans certains secteurs d'activité, comme la mobilité et la stationnement, ainsi que le tourisme, la culture et les loisirs, l'économie mixte locale a dépassé en 2022 le niveau d'activité atteint avant le déclenchement de la crise sanitaire. Le surplus d'activité s'accompagne en outre de bénéfices pour la majorité des Epl et l'emploi se situe à son niveau le plus haut depuis nombre d'années.

Les Entreprises publiques locales ont profité de la séquence pour assainir des finances éprouvées par le ralentissement de l'activité économique en 2020, voire en 2021 dans certaines branches d'activité. Les montants de trésorerie sont perçus très majoritairement comme suffisants, les fonds propres ont été pour partie reconstitués – grâce aux mises en réserve et à une sollicitation marginale des actionnaires –, tandis que le remboursement de la dette contractée, dont les prêts garantis par l'État (PGE), suscite de moins en moins d'inquiétudes. Ayant retrouvé des marges de manœuvre, les différentes sociétés ont pu initier de nouveaux cycles, en coopération avec leurs partenaires et avec le soutien des collectivités territoriales qui en sont actionnaires. Nombre d'Epl ont engagé des investissements significatifs pour le développement des territoires et pour l'amélioration du service public en 2022, et vont continuer à le faire. Il convient cependant d'objecter que les Sem, les Spl et les SemOp restent pénalisées par la conjoncture économique nationale. Les dirigeants de ces sociétés sont notamment préoccupés par l'augmentation des coûts de l'énergie et par le durcissement des conditions d'approvisionnement. Si des solutions ont été trouvées pour en amortir les effets, par le biais de négociations avec les fournisseurs d'énergie, de mutualisations des achats d'énergie ou de mises en place de stratégies de réduction de la consommation, ces différents facteurs pèsent sur l'équilibre économique de plusieurs sociétés et sur la performance de certaines activités. La détente attendue dans le courant de l'année 2023 leur sera profitable.

Sommaire



**L'activité des
Entreprises
publiques locales**

p. 3



**La situation
financière**

p. 6



L'emploi

p. 8



**Les
perspectives**

p. 10



L'activité des Entreprises publiques locales

Après un exercice 2020 marqué par le ralentissement de l'activité économique, consécutif aux différentes contraintes induites par la crise sanitaire, l'économie mixte locale s'est inscrite en 2022 dans une trajectoire de croissance. Les Entreprises publiques locales (Epl) ont produit un chiffre d'affaires total estimé à 14,93 milliards d'euros en 2021, soit un volume supérieur à l'exercice 2020 et quasi-équivalent à l'exercice 2019. **En 2022, au regard des indicateurs objectifs et subjectifs à disposition, l'activité des Sociétés d'économie mixte (Sem), des Sociétés publiques locales (Spl) et des Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) a dépassé son niveau d'avant-crise, malgré une conjoncture nationale et internationale peu porteuse.**

Se font cependant jour des différences sectorielles que l'analyse globale a la faiblesse de masquer. Dans le domaine de l'habitat, le volume d'activité a atteint son plus haut niveau, avec un chiffre d'affaires médian avoisinant 11,5 millions d'euros en 2021 s'agissant des sociétés créées avant 2018. La reconfiguration du tissu des bailleurs sociaux, consécutive à l'entrée en vigueur de la loi Elan, a engendré l'émergence d'acteurs de plus grande taille sous forme de Sem, avec un volume d'activité en croissance soutenue en 2020 et en 2021. Dans le domaine de l'aménagement et de l'immobilier d'entreprise, l'activité suit souvent le cours du calendrier électoral. Elle a atteint son paroxysme en 2019 à la fin du cycle précédent, avec l'achèvement de nombreux chantiers, avant que de nouveaux projets ne soient ouverts, parfois avec un temps de retard, en 2020 et en 2021 au début des mandats communaux et intercommunaux. **L'économie mixte a continué sa croissance dans le domaine de l'environnement et des réseaux : l'augmentation du nombre d'Epl s'est accompagnée d'un accroissement de l'activité au-delà de l'effet de base, c'est-à-dire à un niveau supérieur à celui qui aurait été**

compte tenu de l'augmentation du nombre. Le succès de la stratégie de diversification des opérateurs historiques de la distribution d'électricité et l'arrivée à maturité de projets initiés par de nouveaux entrants dans la production d'énergies renouvelables ont porté une dynamique qui ne devrait pas cesser. Le chiffre d'affaires médian des Epl d'environnement et de réseaux créées avant 2018 s'élevait à plus de 4,2 millions d'euros en 2021, contre 3,5 millions d'euros en 2020. La conjoncture est plus contrastée dans le domaine du tourisme, de la culture et des loisirs. En contraignant de nombreuses sociétés à un ralentissement, voire à un arrêt total d'activité, la crise sanitaire a mis fin à un mouvement de croissance observé continuellement depuis le début de la décennie 2010 pour l'économie mixte locale. Les dynamiques sont pourtant plurielles. Les Epl d'exploitation de remontées mécaniques, dont le poids sur l'ensemble du domaine est écrasant, ont été caractérisées pour la majorité par un exercice 2020 réussi et par un exercice 2021 empreint de pertes significatives en dépit des aides institutionnelles. Les autres Epl, celles gérant d'autres équipements de tourisme et de loisirs ou exerçant dans le tourisme d'affaires, ont subi quant à elles des pertes substantielles en 2020, avant un redémarrage à différents degrés en 2021. Les dommages occasionnés par la limitation de leur activité en 2020, voire en 2021, n'ont pas encore été compensés malgré une année 2022 réussie du fait de la programmation d'événement reportés ou nouveaux. Dans les autres domaines d'activité (mobilité et stationnement, action sociale et santé, développement économique), l'exercice 2021 a été aussi placée sous le signe de la croissance. Une situation salubre pour les Epl qui avaient enregistré des pertes substantielles en 2020, mais sans doute insuffisante pour celles qui font face à des taux de fréquentation décevants dans les transports, ou dont le modèle économique est à repenser s'agissant du stationnement.

+ La Société du Canal de Provence va doubler ses investissements en 2023



© DR

+ En savoir plus :

<https://www.lesepl.fr/epl-en-action/en-2023-la-societe-du-canal-de-provence-double-la-mise-sur-les-investissements/>

Société d'économie mixte en charge de la sécurisation de l'approvisionnement en eau en Provence, la Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale (SCP) engagera 80 millions d'euros d'investissement en 2023 afin de moderniser et de développer son réseau hydraulique. Il s'agit notamment pour la société, qui compte dans son actionariat la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, différents départements et la ville de Marseille, de rénover ses infrastructures pour rendre la ressource en eau la plus efficiente possible dans une perspective de changement climatique et de raréfaction. Cette stratégie s'inscrit en parallèle dans un contexte d'augmentation des coûts de l'énergie. La SCP a décidé de dédier une enveloppe de 5 millions d'euros dans la mise en place d'un bouclier tarifaire pour atténuer l'effet de l'augmentation du coût du pompage sur les factures d'eau de ses clients.

Sources de l'étude

La Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) conduit continuellement un travail de recensement des Epl et de collecte d'informations pour l'ensemble d'entre elles (informations statutaires, chiffres clés, actionnariat). Ce recensement a été complété par un sondage réalisé du 16 mai au 15 juillet 2022 par questionnaire auto-administré en ligne et par téléphone auprès d'un échantillon de 343 dirigeants d'Entreprises publiques locales représentatif de l'ensemble des Epl. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode aléatoire. Les données ont ensuite été redressées selon la taille, la forme juridique, le secteur d'activité principal et la région d'implantation de la structure. Les informations dont dispose la FedEpl à travers son activité de veille, ainsi que l'expertise de ses collaborateurs, ont permis d'apporter un éclairage complémentaire sur la situation et les évolutions des Epl en 2022. La FedEpl s'est également appuyée sur les données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), de la banque publique d'investissement Bpifrance et de la Banque de France, sur des éléments juridiques notamment issus du Code de commerce, et sur des rapports d'experts et d'organisations professionnelles. Des auditions et des entretiens ont été conduits auprès de dirigeants d'Epl et d'experts d'organismes et de structures compétentes.



Fédération des élus des
Entreprises publiques locales
14 rue de la Tombe-Issoire
75014 Paris
Tél. : 01 53 32 22 00
contact@lesepl.fr

lesepl.fr



Fédération des Entreprises
publiques locales

Contacts :

Esteban Pratviel,
Responsable Veille et prospective
Tél. : 01 53 32 22 09
e.pratviel@lesepl.fr